



MLAGEC

ARRIVEE

08 OCT. 2020

Communauté de Communes 42468  
du Pays de LureLABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIECOMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
DE LURERue des Berniers - ZA de la Saline  
70200 LUREAnalyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence  
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

\*Unité de gestion 805 CC PAYS DE LURE  
 \*Installation 070000854 RESEAU AMBLANS GENEVREUILLE  
 \*Point surveillance 1902 RESERVOIR GENEVREUILLE  
 Commune prélèvement AMBLANS ET VELOTTE  
 Destinataires ARS DT 70 - COM COM  
 Préleveur LDVH \*Date Prél 30/09/2020 \*Heure Prél 11:15  
 Date début analyse 30/09/2020 Date Récept 30/09/2020 Heure Récep 13:45

RAPPORT D'ESSAI HY2040-3431

Analyse de Type P1

Numéro d'échantillon: 40-92

\*Lieu exact prélèvement ROBINET RESERVOIR  
 \*Eau TRAITEE

## MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	GH			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,10	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,12	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v3	16,3	°C	/	25

## Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	<1	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	<1	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

**Examen Chimique P1 (Vesoul)**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7,8	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	16,3	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	320	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0 (*0.5)
# TH	NF T 90-003	16.4	°F		
# TAC	NF EN ISO 9963-1	11.6	°F		
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10
# Nitrites(NO2)	NF EN 26777	<0.020	mg/L	0.50	
# Chlorures	NF EN ISO 10304-1	6.3	mg/L		250
# Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	13	mg/L	50	
NO3/50 + NO2/3	calcul	0.3	mg/L		1
# Sulfates	NF EN ISO 10304-1	28	mg/L		250
# COT	NF EN 1484	<0.50	mg/L		2.0

**CONCLUSION GENERALE**

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 06/10/2020 La Responsable Qualité

Imprimé le : 06/10/2020 B. GATINEAU

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole \*. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.  
 Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et Arrêté du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande).